

# GT Avis

# Avis Autocontrôle

---

Comité consultatif

27 avril 2021

# Raisonnement

---

Autocontrôle = base de l'actuel système de sécurité alimentaire en BE

- Implémentation par les opérateurs à l'aide des guides d'autocontrôle spécifiques au secteur
- Validation par des organismes de certification indépendants et par l'AFSCA

**Mais : l'approche belge en matière d'autocontrôle répond-elle encore aux questions actuelles ??**

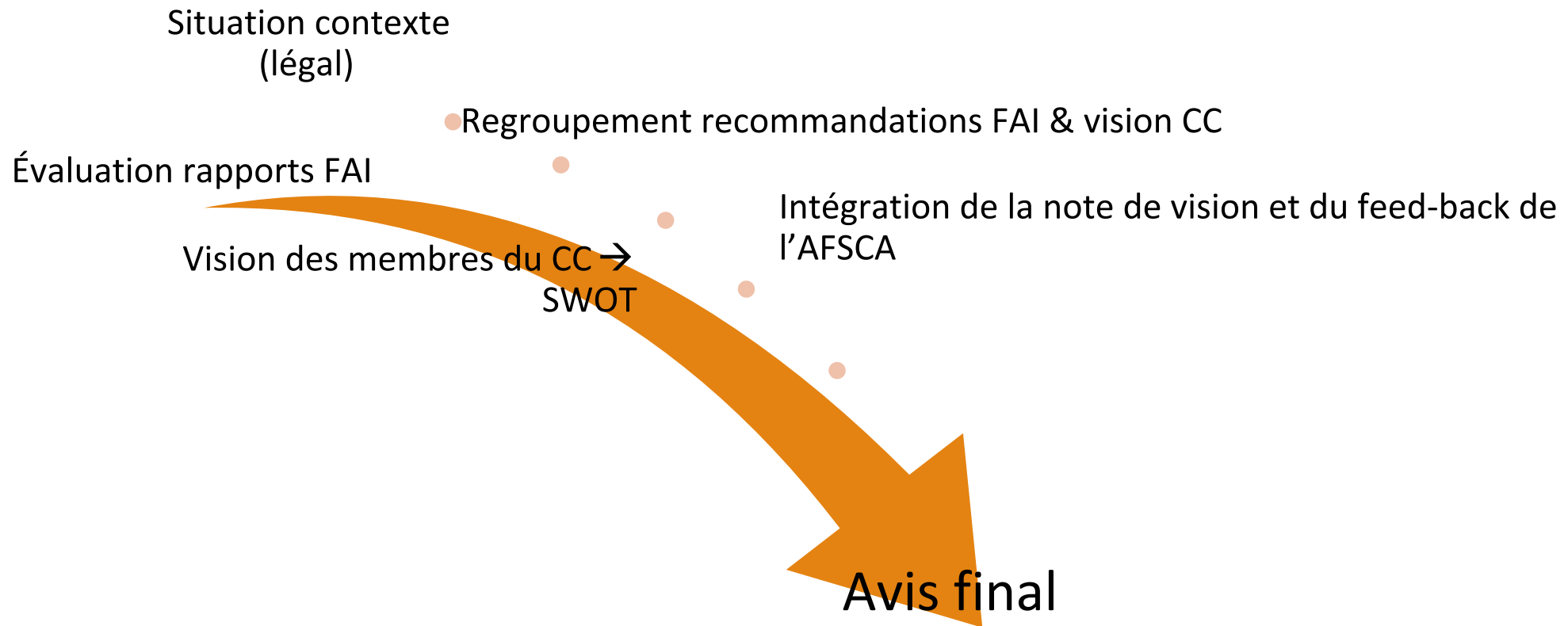
→ Initiative du GT Avis Comité consultatif : Avis autocontrôle

→ Initiative de l'AFSCA : Note de vision approche belge de l'autocontrôle par l'AFSCA (présentation CC AFSCA 30 septembre 2020)

→ Tous deux ont pris en compte les recommandations des rapports d'audit FAI (2019) dans la rédaction de leur initiative

# Approche avis autocontrôle

---



# Pré-trajet

---

- Octobre 2019 – GT avis, présentation de la première ébauche du « Projet d'avis Autocontrôle »
- CC du 27 novembre 2019 - aperçu pour la réunion plénière relative au « Projet d'avis CC AFSCA autocontrôle », proposition de timing et appel à rejoindre le groupe de travail
- Décembre 2019 - date limite pour les commentaires du GT
- CC du 29 janvier 2020 – état d'avancement de « l'Avis sur l'autocontrôle »
- Janvier 2020 – suite au CC du 29 janvier 2020 GT avis, discussion au sujet des remarques transmises sur le « Projet d'avis Autocontrôle »
- CC du 28 avril 2020 - projet d'avis formalisé
- CC du 30 septembre 2020 - feed-back AFSCA en parallèle avec la présentation de la note de vision « autocontrôle »
- CC du 25 novembre 2020 – état d'avancement de « l'Avis sur l'autocontrôle »
- Décembre 2020/Janvier 2021 - autres ajouts et remarques GT
- 3 mars 2021 - concertation avec l'AFSCA sur la clarification de quelques points d'attention
- CC du 27 avril 2021 - approbation de l'avis par le CC de l'AFSCA

# Content

---

- Executive summary
- Introduction
- Contexte (légal)
- Vision du Comité consultatif (analyse SWOT)
- Avis global
  - Avis général
  - Avis relatif à la réalisation des audits
  - Avis relatif aux résultats des audits SAC
  - Avis relatif à la communication des non-conformités et de l'analyse des risques effectuée
- Annexes
  - résumé de la note de vision autocontrôle AFSCA
  - commentaire et recommandations des audits externes
  - arguments et points de discussion des membres du CC
  - pré-trajet
  - abréviations utilisées

# Principales recommandations

---

Les membres soutiennent l'initiative visant à améliorer le SAC BE

Un certain nombre d'adaptations s'imposent afin de garantir la durabilité du système

- Éviter autant que possible les charges administratives et financières supplémentaires
- Aligner les nouvelles adaptations avec le système européen : importance de surveiller le « level playing field »
- L'offre limitée d'auditeurs qualifiés doit rester un point d'attention
- Importance d'un bon échange d'informations et d'une bonne harmonisation entre les organisations sectorielles concernées et l'AFSCA
- Les possibilités économiques du SAC belge méritent une étude approfondie

# S

- Englobe tous les maillons de la chaîne
- Bonne coopération entre le public et le privé
- « Profil de risque » individuel
- GAC spécifiques au secteur
- ...

# O

- Échange d'informations
- Mettre l'accent sur les points forts du SAC (communication médias et consommateurs)
- Cadre opérationnel formations auditeurs
- ...

## SWOT

# W

- La validation est moins intéressante pour les petits opérateurs
- Le SAC BE n'est pas toujours bien compris à l'étranger
  - Solutions à la fraude
  - ...

# T

- Cadre légal plus strict que la réglementation européenne
- Moins d'autocontrôle en raison d'une approche stricte
- Mises à jour des GAC spécifiques au secteur
  - Auditeurs qualifiés

○ ...

# Avis global

---

## Généralités

Les membres soutiennent l'initiative visant à évaluer et optimiser le fonctionnement de l'autocontrôle

Les adaptations du système doivent être ciblées sur les points d'amélioration proposés

- Être attentif aux obligations et avantages supplémentaires pour les opérateurs (analyse coûts-bénéfices)
- Analyse d'impact
  - Approche fragmentée de l'autocontrôle entre les États membres
- Nouvelles propositions compromettant le 'level playing field'

**Avis relatif à la réalisation des audits**

**Avis relatif aux résultats des audits SAC**

**Avis relatif à la communication de non-conformités et de l'analyse des risques effectuée**

→ Voir les points d'attention sur les slides suivants





# Principaux points d'attention

---

1. Auto-évaluation obligatoire du GAC + mécanisme de suspension
2. Application des audits non annoncés
3. Validation SAC obligatoire dans certains secteurs
4. Publication obligatoire des résultats d'inspection
5. Révision de la méthodologie de contrôle : concept scope de base
6. Accréditation des labos dans le cadre des analyses SAC

# Principaux points d'attention

---

## 1. Auto-évaluation obligatoire du GAC + mécanisme de suspension

Accord de principe avec obligation d'auto-évaluation des guides

- Les membres soutiennent que ce processus peut se dérouler de la manière la plus souple possible et que le contenu peut être examiné au niveau du secteur
- La mise hors service du guide peut avoir des conséquences problématiques (ex. exportation)

## 2. Application des audits non annoncés

La réalisation pratique de « véritables » audits non annoncés n'est pas toujours possible

Nécessité d'accords et de modalités clairs

- En concertation avec les secteurs

# Principaux points d'attention

---

## 3. Validation SAC obligatoire dans certains secteurs

Pas de consensus entre les membres

- Les secteurs ne sont pas favorables à la validation obligatoire du SAC (sauf si le secteur est demandeur)
- T-A y est favorable en cas de risque élevé pour les secteurs (encore à définir)

Une analyse approfondie des avantages et des inconvénients est nécessaire

## 4. Publication obligatoire des résultats d'inspection

Pas de consensus entre les membres

- Les secteurs sont contre l'affichage obligatoire des résultats d'inspection dans le secteur DIS (mais encouragent l'utilisation des Smileys)
- T-A y est pour sa part favorable.

Une analyse approfondie des avantages et des inconvénients est nécessaire

# Principaux points d'attention

---

## 5. Révision de la méthodologie de contrôle : concept scope de base CL

Il est positif qu'il soit tenu compte des antécédents de l'opérateur

Avantages insuffisants pour l'opérateur avec des antécédents favorables (par ex. harmonisation des temps d'inspection)

Dégradation d'une inspection favorable

Les membres demandent une évaluation approfondie du système + approche plus durable

### Accréditation des labos dans le cadre des analyses SAC

Pas en faveur de l'accréditation obligatoire

Tests interlaboratoires - avec résultat favorable - satisfaisant

Une mise en œuvre pragmatique est nécessaire pour assurer la qualité

- En concertation avec les secteurs

# Des questions ?

---

# Approbation de l'avis ?

---

# GT Avis

# Avis Autocontrôle

---

Comité consultatif

27 avril 2021

